TRAVAUX SOUS TENSION BT SUR LES OUVRAGES

Information du personnel de management et d'expertise
TST BT sur les Ouvrages

La recommandation du CTST aux employeurs de personnels qui travaillent sous tension en BT sur les Ouvrages de distribution d'Energie électriques est téléchargeable sur https://www.comite-tst.com

Objectif : Connaître la réglementation, les procédures et les contraintes, liées à la réalisation des travaux sous tension BT.

Remarque *: La participation à cette session d'information ne peut donner lieu à la délivrance d'une habilitation par l'employeur.*

Public concerné : Toute personne exerçant des responsabilités d'organisation et d'encadrement d'équipes pratiquant des TST BT au sens de la recommandation du Comité *(voir extrait au verso).*

Prérequis : Une connaissance des conditions de travail sur les chantiers et de l'organisation de l'entreprise est un plus pour suivre cette formation.
Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).

Durée : 1 jour (7 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et des responsabilités ainsi que sur des échanges d'expérience.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.

Évaluation des acquis : Néant.

Outils pédagogiques : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, support de cours.
Equipements de protection, matériels et outillages de présentation.
Installations pédagogiques BT (dans les Centres).

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Document de fin de formation : Attestation d'information.

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DE L'INFORMATION

1 - Accueil et présentation de l'information -

2 - Organisation des TST – (

- ✓ L'origine,
- ✓ La nécessité,
- ✓ Le Comité des Travaux sous Tension (TST),
- ✓ Le SERECT

3 - Législation relative aux TST et obligations

4 - Cursus de formation et centres de formation, plan de formation

5 - Réglementation UTE C 18-510-1

- ✓ Habilitations,
- ✓ TST BT,
- ✓ CET,
- ✓ FT

6 - Documents réglementaires, conditions d'accès aux installations :

- ✓ OTST,
- ✓ ATST,
- ✓ ITST…

7 - Rôle et responsabilités des diverses personnes –

- ✓ Préparation des TST,
- ✓ Déroulement

8 - Analyse des risques

- ✓ Faisabilité,
- ✓ Détection des situations dangereuses…

9 - Mesures de prévention

- ✓ Équipements de protection,
- ✓ Choix des matériels et outillages

10 - Description des principaux Travaux Sous Tension

11 – Synthèse

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France